

Travaux de
Résidentialisation et de
Traitement des façades de la
résidence Omer Ollivier à
**LA CHAPELLE
D'ARMENTIERES**

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	24S0056
Date limite de remise des plis	13/05/2024 à 12h00

1. OBJET DU CONTRAT

■ 1.1. Acheteur

LILLE METROPOLE HABITAT

Direction du Patrimoine et de la Réhabilitation
Représentant : LILLE METROPOLE HABITAT
Adresse : 425 Boulevard Gambetta
59200 TOURCOING

■ 1.2. Description de la prestation

Le contrat porte sur les prestations suivantes : Travaux de Résidentialisation et de Traitement des façades de la résidence Omer Ollivier, 139 rue Omer Ollivier à LA CHAPELLE D'ARMENTIERES

Code CPV	Libellé CPV
45112710-5	Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts
45111291-4	VRD
45111100-9	Démolition
45223220-4	Gros œuvre
45261420-4	Etanchéité
45443000-4	Travaux de façade
44316500-3	Serrurerie

■ 1.3. Caractéristiques principales du contrat :

Objet du contrat	Travaux pour la résidentialisation et le traitement des façades sis 139 rue Omer Ollivier à LA CHAPELLE D'ARMENTIERES
Acheteur	LILLE METROPOLE HABITAT
Type de contrat	Marché ordinaire
Structure	- Lot n°1 – Espaces verts et VRD - Lot n°2 – Démolition, Gros œuvre et Etanchéité - Lot n°3 – Traitement des façades (peinture et nettoyage) - Lot n°4 – Serrurerie
Lieu d'exécution	139 rue Omer Ollivier 59930 LA CHAPELLE D'ARMENTIERES
Délai	8 mois et 3 semaines, compris 2 mois de préparation
Pénalités de retard	Cf CCAP
Variation des prix	Prix révisables
Nature des prix	Forfaitaires

■ 1.4. Allotissement

La consultation fait l'objet de la décomposition suivante :

- Lot n°1 – Espaces verts et VRD
- Lot n°2 – Gros œuvre et Etanchéité
- Lot n°3 – Traitement des façades et des balcons
- Lot n°4 – Serrurerie

■ 1.5. Variantes

Les variantes, à l'initiative des candidats ou exigées par l'acheteur, constituent des modifications des spécifications prévues dans la solution de base décrite dans les documents de la consultation. Une variante est une offre qui, contrairement aux PSE, se substitue à l'offre de base. Cela signifie que le candidat qui propose une offre de base et une variante, propose deux offres.

Variantes acceptées : **OUI**

Type de variantes :

- ☐ FACULTATIVES (le candidat est libre d'en proposer sous conditions)
- ☒ IMPOSEES (le candidat doit y répondre sous conditions)

Conditions communes aux variantes :

Le candidat doit obligatoirement remettre une offre pour la solution de base. Dans le cas contraire, la(es) variante(s) sera(ont) rejetée(s) pour irrégularité. L'offre variantée sera analysée selon les mêmes critères que l'offre de base, indiqués dans le présent RC.

Pour ce faire, l'offre variantée doit être composée de :

- Un Acte d'engagement propre,
- La DPGF ou BPU/DQE faisant apparaître clairement les modifications apportées en rouge.
- Une note descriptive détaillée présentant l'objet et les apports de la variante.
- Tout autre document que le candidat jugerait utile

Toutes ces pièces devront être recensées dans un dossier propre et être libellées « Variante Article N° du CCTP » afin de faciliter l'analyse.

Conditions relatives aux variantes imposées :

Le candidat est obligé de répondre aux variantes demandées ci-dessous :

Lot 4 Serrurerie	CCTP
Variante 1 : Support garde-corps	Page 16 / Article 3.3.3
Variante 2 : Local encombrant	Pages 19 et 20 / Article 3.6

■ 1.6. Prestations Eventuelles Supplémentaires (Options) Obligatoires

Lot 3 Traitement des façades : Peinture sur bardage CAREA (Cf. page 16 du CCTP / Article 3.4)

Lot 4 Serrurerie : Garde-corps barreaudé + tôle perforée (Cf. page 16 du CCTP / Article 3.3.2)

■ 1.7. Durée du marché

La durée du marché débute à compter de la notification du marché et se termine à la validation du Décompte Général Définitif (DGD). Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG travaux, le délai global d'exécution est de 21 mois à compter de la notification (compris 1 mois de préparation de chantier, 1 mois de VRD et 2 mois de congés).

■ 1.8. Délais d'exécution

Le délai global d'exécution est de 8 mois et 3 semaines à compter de l'ordre de service, compris 2 mois de préparation

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ 2.1. Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

■ 2.2. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur :

<http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4230>.

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

■ 2.3. Dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Le présent Règlement de consultation ;
- L'Acte d'Engagement ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- La Décomposition des prix globale et forfaitaire (DPGF) ;
- Le Cadre mémoire technique ;
- Le Planning ;
- Le Plan Général de Coordination (PGC)
- Le Rapport Initial du Contrôleur Technique (RICT) ;

- Le dossier « DIAG AMIANTE » composé de :

 BATTERIE DE GARAGE 1_RAAT_23012023.pdf

 BATTERIE DE GARAGE 2_RAAT_23012023.pdf

 T032_RAAT_23012023.pdf

- Le dossier « DIAG BALCON » composé de :

 C_19706_PV_DIAG_STRUCT_1_LACHAPELLEDARMENTIERES_IMMEUBLEDELOGEMENTS.PDF

 C_19706_PV_DIAG_STRUCT_1_LACHAPELLEDARMENTIERES_IMMEUBLEDELOGEMENTS-2.PDF

- Le dossier « PERMIS AMENAGER » composé de :

 LMH_LCA_PA_Carnet de détail.pdf

 LMH_LCA_PA_cerfa_16297-01.pdf

 LMH_LCA_PA-PA1_situation.pdf

 LMH_LCA_PA-PA2_notice.pdf

 LMH_LCA_PA-PA3_plan existant.pdf

 LMH_LCA_PA-PA4_plan composition.pdf

 LMH_LCA_PA-PA18_plan masse.pdf

 LMH_LCA_PA-PA19.1_façades exist.pdf

 LMH_LCA_PA-PA19.2_façades prj.pdf

 LMH_LCA_PA-PA19.3_façades annexes.pdf

 LMH_LCA_PA-PA20_coupes.pdf

 LMH_LCA_PA-PA39_démolitions.pdf

- Le dossier « PLANS » composé de :

-  20240305_LCA_LMH_OLLIVIER_Carnet de détails.pdf
-  20240305_LCA_LMH_OLLIVIER_plan_geometre.pdf
-  20240305_LCA_LMH_OLLIVIER_plan_masse.pdf
-  20240305_LCA_LMH_OLLIVIER_plan_mobilier.pdf
-  20240305_LCA_LMH_OLLIVIER_plan_revetements.pdf
-  20240305_LCA_LMH_OLLIVIER_plan_végétaux.pdf
-  LMH LCA Omer Ollivier PRO details.pdf
-  LMH LCA Omer Ollivier PRO elevations existantes.pdf
-  LMH LCA Omer Ollivier PRO elevations projet.pdf
-  LMH LCA Omer Ollivier PRO local encombrant cpe et elevations.pdf
-  LMH LCA Omer Ollivier PRO PIC.pdf
-  LMH LCA Omer Ollivier PRO plan masse existant.pdf

- Les clauses contractuelles RGPD ;
- La fiche tiers.

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard **6 jours** avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ 2.4. Réponse et groupement

En cas d'attribution du contrat à un groupement, celui-ci-devra revêtir la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique.

Le pouvoir adjudicateur, conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la Commande Publique, interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

■ 2.5. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

■ 2.6. Visite de site

La visite des lieux avec le chargé de l'opération n'est pas obligatoire. Toutefois les entreprises doivent reconnaître avoir pris connaissance du site et ne peuvent prévaloir une méconnaissance des existants. Les entreprises peuvent contacter Monsieur Rachid AZZOUG au 07.84.12.61.75 pour visiter des logements vacants et le local LCR qui servira de base vie.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ 3.1. Modalités de remise des offres

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur :

<http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4230>

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur. La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées à l'article 1367 du Code civil. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

La signature est au format XAdES, CAdES, PAdES.

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-après :

LILLE METROPOLE HABITAT
425 Bd Gambetta
59200 TOURCOING

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français. Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

■ 3.3. Signature de l'offre

L'acheteur préconise la signature électronique des offres. En cas d'absence de certificat de signature électronique par l'entreprise présentant l'offre économiquement la plus avantageuse, elle sera invitée à venir signer son acte d'engagement original au siège de LMH-425 Bd Gambetta à Tourcoing dans des délais très courts (2 jours ouvrés).

■ 3.3. Contenu des plis

A l'appui de leur **candidature**, les candidats doivent fournir les documents suivants :

L'intitulé de chaque document ne doit pas dépasser 20 caractères (y compris dans les fichiers).

Document	Descriptif
Déclaration du candidat (DC1) daté et signé	Lettre de candidature (DC1 disponible sur : https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
Lettre de candidature (DC2) daté et signé	Déclaration du candidat (DC2 disponible sur : https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)
Moyens humains/techniques	La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de prestations attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation)
Certifications	SS3, SS4, ISO, OPQIBI
Références Qualifications professionnelles	Liste des principaux travaux effectués (5 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
Attestations d'assurances	Valide au moment de l'attribution
Extrait KBIS ou Justificatif d'Immatriculation	Moins de trois (3) mois lors de l'attribution ou équivalent
Attestations fiscales et sociales à jour	Attestation fiscale : Valide pour l'année en cours Attestation sociale : Datée de moins de six (6) mois lors de l'attribution
RIB	Relevé d'Identité Bancaire actuel de la société
Habilitation à poursuivre son activité	Justifier d'une habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché public, en cas de procédure de redressement judiciaire en application de l'article L.631-1 du Code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger
CV	CV des personnes présentes sur le chantier (ouvrier et encadrement)

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

Dans le cadre de la collecte des pièces administratives justifiant de la régularité sociale et fiscale du candidat, Lille Métropole Habitat met à votre disposition la plateforme en ligne « e-Attestations » afin de sécuriser et simplifier vos démarches administratives obligatoires.

L'utilisation de cette plateforme est gratuite et vous permettra d'y déposer régulièrement vos attestations en toute sécurité et confidentialité, à l'adresse suivante :

<http://www.e-attestations.fr>

Attention, l'utilisation de cette plateforme sera rendue obligatoire pour le candidat retenu

Conformément à l'article R2144-7 du Code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire du marché qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs, les moyens de preuve, les compléments ou explications requis par le pouvoir adjudicateur, ainsi qu'une attestation d'assurance de responsabilité décennale conformément à l'article L.241.1 du code des Assurances lorsque celle-ci est requise conformément à l'article L243-1-1 du même code.

L'**offre** des candidats est composée des documents suivants :

L'intitulé de chaque document ne doit pas dépasser 20 caractères (y compris dans les fichiers).

Document	Descriptif
Acte d'engagement	Acte d'engagement complété, <u>daté et signé électroniquement</u>
Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF)	<u>intégralement complétée et signée en format EXCEL et en format PDF daté et signé</u>
Cadre de mémoire technique	Cadre de mémoire technique <u>intégralement complété</u>
Fiche tiers	Fiche tiers complétée, <u>datée et signée</u>
Annexe RGPD	Annexe RGPD, <u>datée et signée</u>
Fiches Techniques Produits	Fiches techniques telles que demandées dans le cadre de mémoire technique
Planning optimisé	Planning optimisé détaillant la réalisation des prestations tel que demandé dans le Cadre de Mémoire Technique
CV	CV des personnes présentes sur le chantier (ouvrier et encadrement)

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ 4.1. Critères de sélection des candidats

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critère
1. Capacités et moyens propres mis en œuvre pour l'exécution du marché
2. Remise des documents prévus à l'article 3 « Contenu des plis - candidature »

■ 4.2. Critères de jugement des offres

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Prix total au BPU (45 %)	Prix (offre la moins disante/offre analysée) x 45
2. Mémoire Technique (55%)	<u>Moyens humains affectés à la prestation (12 pts)</u> - Organigramme de l'équipe intervenant sur ce marché (3 pts) - Nombre de personnes et fonctions affectées au chantier (6 pts) - Modalités d'encadrement (6 pts) <u>Moyens matériels affectés à la prestation (10 pts)</u> - Liste et fonctions du matériel affecté pour le chantier (5 pts) - Produits utilisés pour le chantier (5 pts) <u>Méthodologie de la mise en œuvre (30 pts)</u> - Méthodologie d'exécution, Méthode organisationnelle, Process, Modalité prise en compte des particularités du DCE (10 pts) - Dispositions prises pour la gestion des déchets sur le chantier (4 pts) - Dispositions arrêtées par l'entreprise pour diminuer les nuisances inhérentes au chantier (8 pts) - Réflexion sur le planning phasage DCE proposé et Proposition d'optimisation du planning (8 pts)

Critère	Complément
	Gestion de la maintenance ou du SAV + GPA (3 pts) -Délai d'intervention en GPA, interlocuteur à contacter, moyens mis en œuvre (3 pts)

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limites fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation et négociation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat malgré une éventuelle demande négociation.

■ 4.3. Négociations

L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les trois premiers candidats du classement.

Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat ni les critères de sélection.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard **8 jours** avant la date limite de remise des offres, leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur.

■ 5.1. Renseignements administratifs

Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés aux opérateurs économiques jusqu'à la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'ils en aient fait la demande **en temps utile**.

Chaque demande de renseignement devra faire l'objet d'une saisine via le profil d'acheteur AWS ACHAT afin de préserver l'égalité de traitement des candidats dans la mise à disposition d'informations et la transparence de la procédure :

<http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=4230>

Si et seulement si le fournisseur n'est pas en capacité de transmettre sa demande de renseignement par voie électronique il la transmet à l'adresse suivante :

Correspondant : Mme Aurore PIERRE

Adresse : LMH

Service des Marchés Publics

425 Boulevard Gambetta

59200 Tourcoing

Courriel : commande.publique@lmh.fr

■ 5.2. Assistance technique sur la plateforme

AWS achats

Assistance : 04.80.04.12.60 - support-entreprises@aws-france.com

■ 5.3. Voies et délais de recours

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours peuvent être déposés sur <https://www.telerecours.fr/> ou adressés par courrier à l'adresse suivante :

Tribunal Administratif de Lille
5 rue Geoffroy Saint-Hilaire
59000 LILLE

Téléphone : 03 59 54 23 42

Courriel : greffe.ta-lille@juradm.fr

Site internet : lille.tribunal-administratif.fr



Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Légifrance)

[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)

[Médiateur des entreprises](#)

[CCAG Travaux du 30 mars 2021](#)